

## Catalogue de formations - Printemps 2014



- ✓ Production de petits fruits rouges en AB.
- ✓ Itinéraire technique du blé bio : du semis au stockage.
- ✓ Itinéraires techniques en maraîchage bio : légumes d'été.
- ✓ Outils de diagnostic et de gestion de la fertilité des sols en maraîchage et oléiculture.
- ✓ Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices.
- ✓ Production de plants en maraîchage bio.





## INFORMATIONS PRATIQUES



### Inscription

L'**inscription est indispensable**. Elle est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de réservation\* de 50 € par jour de formation à l'ordre de AGRIBIO 04.

*\*Chèque non encaissé et restitué aux adhérents à AGRIBIO 04 et aux stagiaires éligibles VIVEA le jour de la formation.*

### Tarifs

Les **stages pris en charge par VIVEA et l'Europe** (Fonds Social Européen et Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) sont gratuits pour les producteurs éligibles (agriculteurs, conjoints collaborateurs et cotisants solidaires à jour de leur cotisation MSA, candidats à l'installation bénéficiant d'une attestation du point info installation).

**Pour les autres participants, le chèque de réservation sera encaissé.**

### Plus d'informations

Pour tout renseignement, contacter Christine MERCIER ou Quentin BAGES au 04 92 72 53 95.

**ATTENTION** : les formations peuvent être annulées si le nombre de participants est insuffisant. Merci donc de vous inscrire dans les meilleurs délais.

**N'oubliez pas le service de remplacement** : le remplacement est possible, pour un coût minime, pour les formations cofinancées par le Fonds Social Européen. N'hésitez pas à contacter l'Association Départementale pour le Remplacement des Agriculteurs au 04 92 31 58 91.

### ➤ Connaissez-vous le crédit d'impôt à la formation ?

Depuis 2006, il existe un crédit d'impôt qui a pour objectif d'inciter les agriculteurs à se former. Pour cela, l'exploitation doit être imposée selon le régime du réel.

### ➤ Calcul du crédit d'impôt

Total des heures de formation, par année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC au 31/12 de l'année N au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt, limité à 40 heures maximum de formation par année civile et par exploitation.

### ➤ Comment en bénéficier ?

Les entreprises déposent la déclaration spéciale (Cerfa n°12635\*01) auprès du comptable de la direction générale des impôts qui permet de déterminer le crédit d'impôt pour « dépenses de formation », imputable sur l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu.

### ➤ Justificatifs à conserver

- les attestations de stage délivrées par l'organisme de formation comportant le n° de déclaration d'activité attribué par la DRTEFP,
- la facture de la participation des stagiaires aux frais de formation.



### Cette formation est faite pour vous si :

Vous souhaitez maîtriser ou vous perfectionner dans la conduite en AB d'un verger de petits-fruits rouges (implantation, entretien, fertilisation, protection des cultures).



### Contenu (sur 2 journées) :

- Prise de connaissance des situations et attentes des stagiaires
- Implantation des cultures, travaux et choix à faire : variétés, formes fruitières, distances de plantation...
- Fertilisation : engrais et amendements utilisables en bio, techniques d'épandage.
- Les alternatives au désherbage chimique.
- Les bio-agresseurs rencontrés sur les cultures et les méthodes de protection biologique.
- Une ou deux visites chez un producteur de petits fruits.

**Formateur :** Jean -Luc PETIT, consultant en agriculture biologique et biodynamique.

### Infos pratiques

**Lieu :** A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

**Horaires :** de 9h00 à 17h00.

**Repas :** tiré du sac ou restaurant.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*  
Antoine DRAGON au 04 92 72 53 95  
ou par email : antoine.dragon@bio-provence.org



## Itinéraire technique du blé bio : du semis au stockage

Mardi 25 février

### Cette formation est faite pour vous si :

- Vous souhaitez vous lancer dans la culture de blé tendre en agriculture biologique.
- Vous désirez vous perfectionner techniquement et échanger avec d'autres producteurs de blé.

### Contenu :

- Tour de table des participants de présentation et prise en compte des attentes.
- Choisir des variétés adaptées au contexte pédoclimatique local.
- Préparer son sol et choisir les techniques de semis adaptées.
- Maîtriser l'enherbement des cultures et les ravageurs.
- Maîtriser la récolte et le stockage.

+ éventuellement démonstration de désherbage mécanique.

**Formateur :** Jean CHAMPION, conseiller en grandes cultures biologique à la Chambre d'Agriculture de la Drôme.



### Infos pratiques

**Lieu :** Salle associative, Les Mées.

**Horaires :** de 9h00 à 17h00.

**Repas :** tiré du sac ou restaurant.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*  
Mathieu MARGUERIE au 04 92 72 53 95  
ou par email : [mathieu.marguerie@bio-provence.org](mailto:mathieu.marguerie@bio-provence.org)





## Itinéraires techniques en maraîchage bio : légumes d'été

### Cette formation est faite pour vous si :

- Vous souhaitez vous perfectionner techniquement dans la maîtrise de cultures maraichères d'été.
- Vous souhaitez découvrir les itinéraires techniques en bio de différents légumes d'été.

### Contenu :

- Tour de table des participants et identification de leurs attentes.
- Présentation des itinéraires techniques en bio de cultures d'été (tomate, courgette, aubergine) : mise en place de la culture, planning de production, choix, variétal, désherbage, protection sanitaire ...
- Eventuellement visite terrain sur une exploitation.
- Questions –réponses.

**Formatrice :** Catherine MAZOLLIER, ingénieur du GRAB et référente régionale PACA en maraîchage biologique.

Mercredi 18 mars



### Infos pratiques

**Lieu :** A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

**Horaires :** de 9h00 à 17h00

**Repas:** tiré du sac ou restaurant.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*  
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95  
ou par email : [quentin.bages@bio-provence.org](mailto:quentin.bages@bio-provence.org)





## Outils de diagnostic et de gestion de la fertilité des sols en maraîchage et oléiculture

Le 24 et 25 mars

### Cette formation est faite pour vous si :

- Vous souhaitez évaluer la fertilité de votre sol en maraîchage et/ou oléiculture et en améliorer la maîtrise.
- Vous souhaitez acquérir un savoir-faire en termes d'utilisation des outils de diagnostics et d'interprétation de la fertilité d'un sol.



### Contenu :

#### 1<sup>ère</sup> journée

- Rappels sur l'évolution d'un sol et la notion de ses fertilités (organique, biologique, physique et minérale).
- Présentation des outils de diagnostic du sol (profil cultural, test à la bêche...).
- Mise en application du diagnostic du sol sur deux parcelles en maraîchage et oléiculture (démonstration participative).

#### 2<sup>ème</sup> journée (matin : atelier oléiculture / après-midi : atelier maraîchage)

- Synthèse des observations de terrain, croisement des analyses de sol avec les observations terrain et l'itinéraire de l'agriculteur.
- Bilan des diagnostics et échanges sur les pistes d'amélioration de la fertilité d'un sol.

**Formateur :** Karim RIMAN, Ingénieur et consultant indépendant en agriculture écologique, spécialisé sur les questions de fertilité des sols depuis 1996.

### Infos pratiques

**Lieu :** A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

**Horaires :** de 9h00 à 17h00.

**Repas:** tiré du sac ou restaurant.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*  
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95  
ou par email : [quentin.bages@bio-provence.org](mailto:quentin.bages@bio-provence.org)



## Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

31 mars et 1er avril

### Cette formation est faite pour vous si :

Vous souhaitez comprendre le fonctionnement de votre sol et l'influences de vos pratiques en utilisant une approche particulière : connaître son sol grâce aux plantes qui y poussent spontanément.



### Contenu :

#### 1<sup>ère</sup> journée

- Initiation à la botanique : identifier les plantes indicatrices des milieux, lien entre la plante et le sol.
- Mise en application des connaissances acquises sur le terrain : analyser le potentiel et les freins du sol grâce à la présence des plantes bio-indicatrices.

#### 2<sup>ème</sup> journée

- Établir une méthodologie pour le diagnostic d'un sol et déterminer l'influence des pratiques culturales sur la flore spontanée : Méthode et étapes du diagnostic de sol, étude de cas concrets.
- Diagnostics de bio-indication sur le terrain, définir des actions correctives à mettre en place si besoin.

**Formateur :** Lionel BUNGE, botaniste et spécialiste des plantes bio-indicatrices à SARL Promonature.

### Infos pratiques

**Lieu :** A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

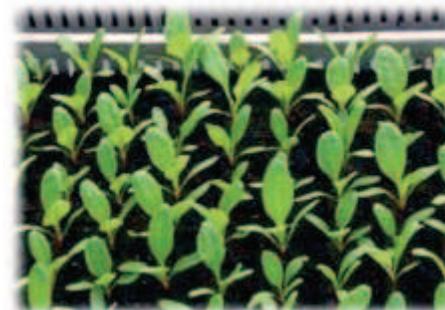
**Horaires :** de 9h00 à 17h00.

**Repas:** tiré du sac ou restaurant.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*  
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95  
ou par email : [quentin.bages@bio-provence.org](mailto:quentin.bages@bio-provence.org)

### Cette formation est faite pour vous si :

- Vous réfléchissez à la mise en place d'une pépinière sur votre exploitation.
- Vous souhaitez vous perfectionner en production de plants maraîchers.



### Contenu :

- **Assurer sa production de plants maraîchers :**
  - qualité des semences et choix de variétés,
  - exigences thermiques en pépinière (sol, ambiance),
  - matériel et équipements en pépinière,
  - plannings de production des plants, qualité des plants,
  - cas particulier des plants greffés...
- **Retour d'expérience d'un producteur (visite) :**  
pratiques de production et matériel.

**Formatrice :** Catherine MAZOLLIER, ingénieur du GRAB et référente régionale PACA en maraîchage biologique.

### Infos pratiques

**Lieu :** A définir (suivant localisations des participants et lieux de visite).

**Horaires :** de 9h00 à 17h00.

**Repas:** tiré du sac ou restaurant.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*  
Quentin BAGES au 04 92 72 53 95  
ou par email : [quentin.bages@bio-provence.org](mailto:quentin.bages@bio-provence.org)

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination (GAEC, EARL) : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Localité : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Agriculteur, conjoint collaborateur

Cotisant solidaire

Candidat à l'installation

Salarié(e)

Conseiller (ère) agricole

## *Je joins mon chèque à l'ordre d'AGRIBIO 04*

( 50€/jour de formation cf « tarifs » dans la rubrique informations pratiques).

**Pour les cotisants solidaires, conjoints collaborateurs et les candidats à l'installation, je joins un justificatif (attestation MSA, attestation du point info installation, etc.) afin de récupérer mon chèque à l'issue de la formation.**

## **A renvoyer à :**

AGRIBIO 04 – Maison du Patrimoine – Rue de la Bourgade – 04 300 MANE

**Signature :**

Groupement des Agriculteurs Biologiques des Alpes de Haute-Provence  
Maison du Patrimoine – Rue de la Bourgade – 04 300 MANE – tél. 04 92 72 53 95 – Fax 04 92 75 41 38

## *Je m'inscris à la formation*

(Veuillez cocher la ou les formations auxquelles vous souhaitez vous inscrire)

- **Production de petits fruits en AB (2<sup>ème</sup> partie)** (le 20 février).
- **Itinéraire technique du blé bio : du semis au stockage** (le 25 février).
- **Itinéraires techniques en maraîchage bio : légumes d'été** (le 18 mars).
- **Outils de diagnostic et de gestion de la fertilité des sols en maraîchage et oléiculture** (le 24 et 25 mars).
- **Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices** (le 31 mars et 1<sup>er</sup> avril).
- **Production de plants en maraîchage bio** (le 16 avril).

Aidez-nous à vous proposer une formation répondant au mieux à vos attentes, faites- nous part de vos questions et des points à aborder lors de la formation :

.....  
 .....  
 .....  
 .....